



Province de Namur  
Commune de Florennes



Philippeville, le 16 mars 2015

## **Florennes**

Opération de Développement Rural

### **Compte-rendu de la réunion de CLDR du 02 mars 2015 Salle du Conseil Communal**

Présents :

Voir liste en annexe 1

Acronymes :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie  
CLDR = Commission locale de développement rural  
ODR = Opération de développement rural  
PCDR = Programme communal de développement rural  
ROI = Règlement d'ordre intérieur  
DR = Développement rural  
GT = Groupe de Travail

Ordre du jour de la séance :

1. Introduction et approbation du PV de la réunion du 20 novembre 2014 ;
2. Information sur le suivi de la 1ère convention Développement Rural, relative au projet de Maison de Village de Morialmé ;
3. Information sur la nouvelle demande de convention en Développement Rural relative à l'aménagement de la Salle St Pierre à Florennes ;
4. Appel à projets FEADER ;
5. Rapport annuel sur l'Opération de Développement Rural :
  - a. rapport d'activités 2014 de la CLDR ;
  - b. état d'avancement des projets figurant dans le PCDR ;
  - c. projets à mettre en œuvre dans les 3 prochaines années, proposition.
6. Divers.

#### **0. Introduction**

Mr Lottin ouvre la séance. Il annonce les 5 membres qui se sont excusés à la réunion.

Elise LEPAGE, Agent de Développement à la FRW, décline l'ordre du jour de la réunion.

## 1. Approbation du PV de la réunion du 20 novembre 2014

---

Pas de remarque particulière

<b>Les membres approuvent le compte-rendu du 20 novembre 2014</b>
---

## 2. Information sur le suivi de la 1ère convention Développement Rural, relative au projet de Maison de Village de Morialmé

---

Vincent Verrue prend la parole et explique qu'il y a eu des avancées concernant ce projet. En effet, le Ministre, Mr René Collin, a signé la CONVENTION-FAISABILITE en date du 22 décembre 2014. Un montant de 29.664,93 euros a été engagé, correspondant à 5 % de la subvention générale d'un montant de 593.298,63 euros pour un projet total de 886.597,25 €. *Les tableaux liés à la convention-exécution sont présentés afin de montrer les montants et que les membres puissent se rendre compte de l'aspect administratif de ces dossiers.*

La Commune a reçu le courrier officiel (notification le 07 janvier 2015) => les délais pour la remise du projet définitif par un auteur de projet (proposition d'adjudication) à la DGO3 (Administration compétente) courent à partir de cette date. Le délai est de 18 mois.

En date du 26 février 2015, le Conseil Communal a mandaté l'INASEP comme auteur de projet. *Mr Lottin explique qu'il souhaite que la CLDR soit vraiment partie prenante de ce projet et puisse donner son avis (plutôt que de donner son accord sur un avant-projet présenté et qui ne correspond peut être pas à ses aspirations). C'est pour cela qu'il est décidé en séance, de programmer une réunion de CLDR « élargie » aux associations (utilisateurs actuels et potentiels) de Morialmé. Cette réunion aurait pour objectif de repartir de la Fiche-Projet 1.3 du PCDR, de demander l'avis des personnes et de transmettre toutes les idées pour que l'auteur de projet puisse travailler (il pourra être présent à la réunion). Cette réunion se déroulerait à la Salle Communale de Morialmé, précédée d'une visite des lieux ...*

**DATE : le 02 avril à 20h00.**

L'INASEP aura, suite à cette réunion, assez d'éléments pour pouvoir avancer sur le dossier avant-projet. La présentation à la CLDR « élargie » aurait lieu quelques mois plus tard.

## 3. Information sur la nouvelle demande de convention en Développement Rural relative à l'aménagement de la Salle St Pierre à Florennes

---

Il s'agit de la nouvelle demande de convention-faisabilité en Développement Rural. Fiche-Projet 1.2 du PCDR.

Afin que tous les membres cernent bien la différence, Vincent Verrue explique les concepts de Maison de Village et Maison Rurale.

Différences entre une Maison de Village et une Maison Rurale :

\*Toutes deux sont des infrastructures POLYVALENTES pour la tenue et l'organisation de réunions et/ou d'activités des associations locales.

*Une association ne peut pas occuper de manière permanente les locaux, il faut prévoir des espaces de rangement pour le matériel.*

\*La Maison Rurale permet des activités du Centre Culturel (salle de spectacles avec gradins rétractables,...) ou de compétences relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, telles que crèche, accueil d'enfants, ...

Dans le cas d'une Maison de Village, un seul pouvoir subsidiant : le Développement-Rural (compétence Wallonie).

Dans le cas d'une Maison Rurale, plusieurs pouvoirs subsidiant : Développement Rural (Wallonie) et Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### **Les étapes déjà franchies dans ce dossier :**

1/ Un bureau d'études a déjà commencé à avancer sur ce projet (plans, esquisses, ...), il s'agit de l'INASEP (le projet était d'abord initié sur fonds propres communaux). Ce bureau d'études sera l'auteur pour la suite de ce projet ;

2/ Le Collège a proposé à la CLDR de solliciter ce projet en 2015 (accord de la CLDR le 20/11/14);

3/Le Conseil Communal a pris la décision de demander une convention-faisabilité pour ce projet en date du 23 janvier 2015.

#### **Les étapes suivantes :**

\* L'administration communale sollicitera une réunion de demande de convention avec les Administrations compétentes, DGO3 Développement Rural, Fédération Wallonie-Bruxelles, UREBA (pour les aspects isolation), l'auteur INASEP, la FRW => réunion technique, purement administrative.

Ce projet suivra le même parcours que le projet de Maison de Village. Une fois la réunion de coordination réalisée, le Ministre doit signer la convention-faisabilité.

#### **4. Information sur les projets proposés dans le cadre du FEADER : Aires de convivialité et Espace culture**

---

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu dans ce cadre. La Commune a décidé de rentrer les deux projets prévus initialement, c'est-à-dire : les aires de convivialité à Flavion et Thy-le-Baudouin et l' « Espace Culture » (bâtiment situé à l'entrée de Florennes).

Mr Lottin explique que l'appel à projet ne sera pas lancé avant septembre 2015, ce qui laisse le temps à la Commune d'encore peaufiner ces deux projets. La Commune prépare les deux projets le plus sérieusement possible même si les chances que les deux projets soient sélectionnés sont minimales. Il faut que les projets correspondent le mieux à ce que l'Europe attend.

#### **Les aires de convivialité :**

Intitulé du projet : « Equiper les villages de Flavion et Thy-Le-Baudouin d'une aire de repos et de convivialité à destination des villageois et des usagers du réseau cyclable points-nœud « 1000 bornes à vélo de la Sambre à la Meuse » » en cours de développement via le GAL.

*Une réunion doit encore se tenir à ce sujet afin de réfléchir plus précisément à ce projet et de proposer une note complète et détaillée. Les partenaires pour ce projet sont : le GAL ESEM, les 2 membres de la CLDR des villages concernés, l'Administration Communale, ...*

### L'Espace culture

« Aménager une partie de « l'espace culture » afin d'y offrir la possibilité d'organiser des ateliers culturels et créatifs ainsi que la mise à disposition de locaux associatifs (réunions, expositions, animations, etc., d'un bureau d'accueil touristique, un espace de mise en valeur du patrimoine et des ressources locales (produits, artisanat, folklore). »

### Questions/réponses

Est-ce que la Grelinette pourrait déménager dans le nouvel espace « Culture » ? Non, car il ne pourra pas y avoir d'activités commerciales. Par contre, en faire la publicité ou la promotion, cela est tout à fait possible.

## **5. Rapport annuel de l'ODR / Etat d'avancement des projets du PCDR**

---

Le Rapport Annuel (RA) d'une Commune doit être rédigé une fois que le PCDR est approuvé par le Gouvernement Wallon et que la Commune sollicite une demande de convention, ce qui est bien le cas dans ce cas précis (cf. Décret du Développement Rural) ;

Pour l'Administration Wallonne (DGO3), cela montre le dynamisme de la Commune et de la CLDR, de ne pas faire uniquement des projets subventionnés mais également d'avancer sur d'autres projets de son PCDR.

Le rapport annuel est un document papier reprenant plusieurs annexes et est à renvoyer pour le **31 mars** de chaque année par la Commune à l'Administration Régionale.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) se réunit donc en début d'année pour faire son rapport d'activités et ses propositions pour les années à venir.

### **a. Le rapport d'activités de la CLDR :**

Cette dernière s'est réunie à 3 reprises en 2014

- ✓ Le 20 mars : recomposition de la CLDR, parcours administratif du PCDR,... ;
- ✓ Le 06 octobre : Appel à projets FEADER, 1ère demande de convention en DR ;
- ✓ Le 20 novembre : Demande de convention projet de Maison Rurale « Salle St Pierre ».

Dès 2015 et suivant le Décret, il faudra que la CLDR se réunisse min 4x/an.

### **b. Etat d'avancement des projets du PCDR :**

Les membres reçoivent un document reprenant la liste complète des projets figurant dans le PCDR. Mr Lottin liste ces projets et commente.

*Voir liste en annexe 2*

### **c. Projets à mettre en œuvre dans les 3 prochaines années, proposition de la CLDR**

La CLDR retient dans l'ordre suivant, en fonction des derniers développements et opportunités :

- La fiche projet 1.6 : Aménagement et entretien de sentiers dédiés à la mobilité douce (et permettant de relier les villages entre eux et vers le Pré-Ravel).
- La fiche projet 1.4 : Aménagement de la place de l'hôtel de ville à Florennes
- La fiche projet 1.7 : Aménagement de la place d'Hanzinne.

Toutefois, elle attire l'attention par rapport au projet 1.5 « Aménagement d'aires de jeux et d'espaces de convivialité, dans chacun des villages ». Ce projet sera proposé dans le cadre du prochain appel FEADER (voir point 4 de ce PV). **S'il n'était pas retenu, il reprendrait place en tête des priorités pour la CLDR dans le cadre d'une demande de convention en Développement Rural.**

**d. Remarques sur le fonctionnement de l'ODR et de la CLDR :**

/

**6. Divers**

---

- Mme Bénard propose à la commune de placer par village un panneau de type « meeting point » afin que les groupes de marcheurs se rassemblant dans les villages pour débiter une promenade se retrouvent facilement. Ce point doit idéalement se situer à proximité de places de parking. Les portiques d'informations placés dans les villages avec cartes de promenades et plans pourraient servir de support à cela.
- Monsieur Lottin se renseigne sur la faisabilité par les services techniques.
- Pourquoi ne pas essayer de relancer le Conseil Consultatif des Aînés ?
- Y-aurait-il des possibilités pour limiter le nombre de décibels autorisés dans les salles communales ?
- Plusieurs appels à candidatures pour rejoindre la CLDR ont été lancés :
  - sur le site web communal ;
  - via la publication du Foyer Culturel ;
  - ...

**Conclusion**

---

Monsieur Lottin remercie les personnes présentes et leur souhaite un bon retour.

**Fondation rurale de Wallonie**  
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse  
Vincent VERRUE & Elise LEPAGE  
Rue de France, 66  
5600 Philippeville  
Tél 071 66 01 90  
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Elise LEPAGE,  
Vincent VERRUE,  
Agents de développement

## Annexe 1 : Présences

Pour la FRW : Présence des agents de développement (FRW) Elise LEPAGE et Vincent VERRUE

Pour la CLDR : liste des membres excusés et présents à la réunion de CLDR 02/03/15

CLDR Florennes - 02/03/15 - Présences			
	Nom	Prénom	Signature
1	André	Paul	/
2 (invitée)	Bénard	Françoise	X
3	Bouvé	Gaëtan	/
4	Capron	Pierre	/
5	Chintinne	Grégory	Excusé
6	Coppieters	Jean-Philippe	X
7	De Clercq	Laurent	X
8	Debroux	Jacques	/
9	Delcourt	Yves	Excusé
10	Genard	Mathieu	/
11	Hénuzet	Frédéric	/
12	Hoffman	Grégory	/
13	Hontoy	Etienne	/
14	Lorent	Christian	/
15	<b>Lottin</b>	<b>Claudy</b>	X
16(invitée)	Lousberg	Evelyne	X
17	Marin	Sylvie	/
18	Mazy	Jean-Paul	X
19(invitée)	Michaux	Sonia	/
20 (invité)	Moustier	Christophe	Excusé
21 (invité)	Niset	Dominique	/
22 (invité)	Pani	Maurisio	/

23	Parmentier	Vérane	/
24	Pierard	Jean-Marie	Excusé
25	Queriat	Bernard	Excusé
26	Romain	Jean-Luc	Excusé
27	Surahy	Christina	/

**Annexe 2 : Etat des lieux des projets du PCDR de Florennes au 02 mars 2015**

<b>Numéro du projet</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Commentaires</b>
1.1	Aménagement du Parc des Ducs à Florennes	Le comité citoyen « Printemps des Ducs » poursuit son action en aménageant des aires de jeux, de barbecue, des zones de sport et les abords du château.
1.2	Transformation de la salle St Pierre à Florennes en maison rurale	Rédaction du cahier des charges par l'INASEP, en attente de réunion de coordination DR
1.3	Réaménagement de la salle communale de Morialmé en maison de village, avec aménagement des abords	Convention-faisabilité signée le 22/12/2014
1.4	Aménagement de la place de l'hôtel de ville à Florennes	Certains aménagements de sécurisation des piétons vont être programmés pour 2015.
1.5	Aménagement ou rénovation d'aires de jeux et d'espaces de convivialité, dans chacun des villages	Réflexion en cours via l'appel à projet FEADER dans le cadre du PwDR.
1.6	Aménagement et entretien de sentiers dédiés à la mobilité douce (et permettant de relier les villages entre eux et vers le Pré-Ravel)	Discussion en cours avec la SNCB pour le rachat des assiettes des chemins. Le rapport de l'asbl les chemins du rail est bientôt disponible. Des contacts avec la commune de Mettet vont être pris.
1.7	Aménagement de la place d'Hanzinelle	-
1.8	Implantation d'un atelier rural à Florennes (Arsenal des pompiers)	En attente de la mise en œuvre de la ZACC nord.
1.9	Implantation de logements Tremplin et Intergénérationnel à Florennes (Grange Huet)	-
2.1	Aménagement du carrefour Donveau	Interpellation du Ministre via la CLDR et la CCATM, conjointement avec le Collège ?
2.2	Promotion de l'artisanat et des produits locaux (marché du terroir, vitrine de l'artisanat local, magasin spécialisé, publicité, brochure d'informations, etc.)	Ouverture du magasin la Grelinette, en collaboration avec le GAL ESEM. Création d'un Groupement d'achats communs (GAC) en cours.
2.3	Aménagement des abords des bulles à verre	Les socles de toutes les bulles ont été refaits. Des aménagements verts sont prévus.
2.4	Aménagement d'un local pour les associations et les mouvements de jeunesse de Rosée.	Un financement a été trouvé chez Infrasport pour rénover la salle au profit des associations et surtout du club de Tennis de table. La part communale s'élèverait à 80.000 euros. Le dossier serait actuellement bloqué chez le Fonctionnaire Délégué.



2.5	Embellissement/entretien des villages de l'entité ainsi que leurs entrées (entretien des abords de maisons, fleurs, maintien de la propreté, création de canicrottes, etc.)	Lancement d'une campagne sur la propreté et budget prévu. Campagne Be Wapp initiée par la wallonie.
2.6	Sécurisation du carrefour à Corenne	Une réunion de terrain a été organisée avec la DGO1 mi-février. Des suites sont attendues.
2.7	Réaménagement de la Bruskaïe à Rosée (fontaine – ancien centre du village)	En cours, financement communal. En collaboration avec l'asbl Qualité village Wallonie.
2.8	Création d'une maison de village à Morville	-
2.9	Création de toilettes publiques	-
2.10	Revalorisation du musée spitfire	-
2.11	Aménagement du carrefour d'accès à Chaumont	-
2.12	Aménagement des abords d'école et de l'éclairage	-
2.13	Rénovation des abris-bus	3 projets Gare des bus - Place de la Chapelle - Morville. Un projet est prévu dans la nouvelle programmation du GAL ESEM.
2.14	Sensibilisation des jeunes à leur patrimoine naturel et bâti	-
2.15	Organisation d'activités culturelles et sportives décentralisées	Lancement d'atelier lecture avec la bibliothèque. Des aires de sport de rue sont prévues dans deux villages.
2.16	Création de permanences administratives décentralisées dans les villages	--
2.17	Réalisation d'une étude sur le contournement de Florennes	-
2.18	Aménagement de la place de Rosée	
2.19	Aménagement de la place d'Hemptinne	
3.1	Aménagement d'un terrain de pétanque à la rue du Cobut à Flavion	
3.2	Conception d'un cheminement avec des haltes (bancs par exemple) pour les personnes âgées qui souhaitent encore se déplacer, au départ de la maison de repos	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ???
3.3	Réflexion sur l'avenir du talus de chemin de fer à St-Aubin	
3.4	Restauration de la chapelle de l'ancien cimetière d'Hemptinne	
3.5	Aménagement de l'accès aux étangs du bois de la ville et aux anciennes verreries	

3.6	Organisation d'un week-end spécial "pré-RAVeL" et sentiers (entretien, défrichage,...)	A relier au projet 1.6
3.7	Organisation de promenades à thèmes sur les sentiers existants ex: promenade autour du patrimoine d'un village, médiéval, collin maillard, etc.), dans et hors forêt	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ???
3.8	Aménagement d'un accès vélo par la N97 ou par la route située au nord de la Base militaire	En lien avec le projet « Réseau-Nœud » du GAL
3.9	Utilisation des infrastructures sportives et résidentielles de Fedasil et de la Base militaire pour l'ensemble de la population	
3.10	Décentralisation de la Maison des jeunes, en créant une antenne sur Morialmé	
3.11	Création d'un skate park	
3.12	Aménagement d'une pataugeoire à la piscine de Florennes	
3.13	Prise de mesures incitant à effectuer des plantations autour des fermes	Pourquoi pas via le PCDN ???
3.14	Placement d'une œuvre d'art par village, pour sensibiliser à la culture	Délocaliser l'action sculpture dans les villages plutôt que sur Florennes centre uniquement ? Voir avec Action Sud.
3.15	Constitution d'une asbl "cadre de vie", avec sous-section dans chaque village	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ???
3.16	Création d'une charte de convivialité et de lutte contre le bruit, en collaboration avec la Base militaire (ex: limiter les parajourneurs le week-end)	
3.17	Recréation, à Florennes-centre, d'un véritable espace urbain fondé sur la mixité des fonctions, pas uniquement commerciales	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ???
3.18	Facilitation des relations entre agriculteurs et autres villageois (organisation d'événements, se consulter mutuellement, etc)	
3.19	Valorisation des "compétences" des demandeurs d'asile pour améliorer la qualité de vie	Actions ponctuelles auxquelles Fedasil participe. Ex : Halte aux déchets.
3.20	Amélioration des réseaux techniques de l'entité, notamment la télédistribution dans les zones reculées	
3.21	Création d'une pépinière d'entreprises	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ???

3.22	Mise en place d'un projet économique-social dont le but serait d'apporter une image plus positive à Fédasil	
3.23	Création d'un pôle touristique thématique, dans les installations désaffectées de la Base militaire	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ???
3.24	Valorisation du patrimoine touristique et archéologique de la commune	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ??? + projet FEADER « espace culture » et « aires de convivialité »
3.25	Promotion du potentiel touristique de Florennes (vitrine, office du tourisme, brochure, etc.), dans et en dehors de l'entité	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ??? + projet FEADER « espace culture »
3.26	Création d'un réseau de guides locaux (retraités)	
3.27	Organisation de week-ends à thèmes dans l'entité	
3.28	Conception d'un bureau d'accueil touristique au niveau du projet Espace-Culture	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ??? + projet FEADER « espace culture »
3.29	Aménagement de la grand route à Hanzinelle	Proposition de la CCATM ?
3.30	Réalisation de divers aménagements à la rue ND de Foy à Florennes (ralentisseurs, stationnement)	
3.31	Aménagement d'un rond-point sur la N97, au niveau de la "Clairière" (à la sortie de la Base militaire)	
3.32	Conception nouvelle de la signalisation directionnelle de toute l'entité	Projet pour la CCATM ??
3.33	Installation d'une signalisation adéquate aux endroits dangereux (ex: rue de la Bataille, rue du Tram, etc.)	
3.34	Création d'un parking de dissuasion pour les voitures ventouses dans Florennes	
3.35	Création d'un parc à camions (à proximité de la police, ou ailleurs)	
3.36	Aménagement d'une aire de parkings poids lourds (à Flavion, ...)	
3.37	Création de services "pédibus" pour les écoles des différents villages	
3.38	Création d'un service de covoiturage	Adhésion de la commune à la plateforme MOBILESEM

3.39	Passage du bus dans le centre de Chaumont plutôt que par la grand-route (TEC)	
3.40	Restauration de la Collégiale St Gengulphe	Les appels d'offres ont été lancés et les offres reçues. La commune attend la subvention.
3.41	Restauration de l'église d'Hanzinne	Les travaux sont en cours
3.42	Restaurer l'église de Corenne	
3.43	Restauration du château de Florennes	Les propriétaires ont trouvé une subvention de 1.000.000 euros pour financer la restauration du bâtiment. Le comité « Printemps de Ducs » a levé une souscription via un appel à projets de la Fondation Roi Baudouin pour l'aménagement des abords. La commune versera 1 % des travaux soit 10.000 euros.
3.44	Elaboration d'une campagne de protection de certains éléments patrimoniaux par le classement (ex: cimetière de Morville)	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ???
3.45	Valorisation du passé "aquatique" de la commune et du patrimoine y lié (pompes, bacs à eau, etc.)	A envisager dans le cadre des activités du groupe « Florennes revit » ???
3.46	Valorisation du site de la Rotonde à Florennes et de son patrimoine ferrovière	
3.47	Création d'un système d'entreposage/recyclage/revente de matériaux de construction anciens à destination des habitants de la commune	Mise en route de l'asbl ValorESEM (ressourcerie).
3.48	Mise en valeur des affleurements rocheux et des murs en pierre sèche	Via le PCDN ??
3.49	Suivi et contrôle des rejets d'eau de la carrière Berthe dans le ruisseau	En lien avec la demande d'extension de la carrière. Suivi par la CCATM
3.50	Aménagement des berges et curage des ruisseaux de l'entité	Action halte aux déchets qui aura lieu le 29/3. + action du Contrat Rivière.
3.51	Récupération des détritrus dans les cours d'eau	
3.52	Création d'un jardin biologique communautaire à Hemptinne	Nb : il en existe un sur Florennes centre.
3.53	Remise en activité de l'ancien moulin de Thy-le-Bauduin (privé), en lui donnant une vocation de production d'énergie hydro-électrique	
3.54	Organisation de commandes groupées d'énergie et de matériaux d'isolation	Mise en place d'un Groupement d'achats communs (GAC)

3.55	Mise en place d'un projet de production d'énergie renouvelable et/ou de bio-méthanisation.	
3.56	Amélioration de l'éclairage économique des rues	ORES via son obligation décrétable.
3.57	Recréation de liens en organisant des activités avec les mouvements de jeunes, les clubs de sport, la Maison des jeunes, etc	
3.58	Organisation de transports en bus lors des fêtes de villages	
3.59	Recherche de locaux plus adaptés pour la Maison des jeunes	En lien avec le projet 1.2
3.60	Organisation d'activités au sein de la PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier) à Chaumont	
3.61	Imagination et organisation d'une manifestation annuelle itinérante d'un village à l'autre	
3.62	Engagement d'éducateurs de rue	
3.63	Création d'une "maison" de la parentalité	
3.64	Création d'un service de garde (enfants malades, personnes âgées, enfants) à toute heure	Mise en place du projet BÉBÉBus sur l'entité. En complément de ce que proposent les mutuelles.
3.65	Identification des sites internet traitant de Florennes et centralisation en un seul site des informations importantes	Site Florennes.be
3.66	Sensibilisation des jeunes aux organismes existants au sein de l'entité ainsi qu'à leurs rôles	Via le salon des associations organisé par le foyer culturel
3.67	Amélioration de la communication et du partage d'information entre les services/institutions et le citoyen	Projet du PCS en gestation
3.68	Création de permanences d'associations ou services dans les villages	
3.69	Remise en conformité des salles communales	Morialmé - voir projet 1.3 (convention DR) Florennes - Salle St-Pierre - voir projet 1.2 Chaumont – en demande de subside. Le chauffage a été refait. Thy-Le-Baudouin et Hanzinelle, des réparations en toiture sont prévues sur budget communal Rosée – voir projet 2.4